

« It is the *unexpected re-use of information* which is the value added by the web. »

Tim Berners-Lee

Montréal le 11 septembre 2017,

Madame Sylvie Gilbert  
Directrice du Fonds stratégique numérique  
Conseil des arts du Canada  
150 rue Elgin C.P. 1047  
Ottawa, Ontario K1P 5V8

Madame Gilbert,

À l'issue des consultations publiques du gouvernement fédéral entourant la politique numérique culturelle, la refonte des programmes du Conseil des arts du Canada et la mise en place de leur Fonds pour les arts à l'ère numérique<sup>1</sup> (88.5M\$ sur 4 ans), l'AAMI et le CQAM ont conjointement organisé, le 27 avril dernier, une journée de réflexion autour du numérique. Cette journée avait pour but de rassembler divers acteurs du milieu des arts médiatiques canadiens afin de réfléchir ensemble aux enjeux et opportunités que soulève le numérique.

De nombreux spécialistes dans le domaine, issus pour la plupart du milieu indépendant et intimement engagés avec la question du virage numérique, ont répondu à l'appel. Ensemble, nous avons réfléchi pour nous mettre d'accord sur certains principes de base sur lesquels devrait s'appuyer notre pratique, ainsi que l'orientation que pourrait prendre la politique culturelle gouvernementale à l'ère numérique. Il faut désormais prendre en compte mais aussi encourager les possibilités de mises en commun apportées par le réseau internet. Celles-ci permettent une utilisation innovante de l'information existante. Il en revient à nous, acteurs du numérique, de transmettre et appuyer les possibilités offertes par l'environnement numérique.

### **Définir la littératie numérique**

La question de la littératie numérique a été soulevée d'entrée de jeu comme principe fondateur dont la définition ne saurait se cantonner au seul domaine du web. Les discussions qui ont eu cours nous ont amenés à penser la multiplicité de la littératie numérique, non comme un tout unitaire mais comme un champ traversé par de nombreux enjeux. Parmi ces enjeux, on peut d'abord citer l'aspect purement technique, soit

---

<sup>1</sup> <http://conseildesarts.ca/pleins-feux/2017/03/fonds-pour-les-arts-a-l-ere-numerique>

l'apprentissage nécessaire à l'utilisation d'un ordinateur et de son environnement internet. Sans ces outils de base, point d'accès.

La littératie numérique suppose également une compréhension des médias numériques, dans la manière dont l'information se produit afin de pouvoir poser un regard critique sur elle et par son entendement faire sens de l'information foisonnante qui nous entoure. L'intelligence numérique c'est aussi savoir composer avec cette abondance de l'offre en évitant qu'elle ne mène à la surenchère ou au gaspillage de temps. Il y a une part de responsabilité des usagers à apprendre comment bien utiliser ces outils, mais aussi du côté des concepteurs à penser des outils qui permettront une utilisation intelligente et qui éviteront la redondance. L'apprentissage de la littératie numérique donne le pouvoir d'agir sur l'environnement informationnel plutôt que d'en subir passivement ses impacts. Dans l'environnement numérique qui est le nôtre, l'acquisition ainsi que la transmission d'habileté technique permettant de traiter intelligemment l'information est primordiale.

Dans une optique de passation de connaissance, nous avons été amenés à penser une forme de littératie artistique. Les organismes et les artistes ont une responsabilité de faire comprendre les créations numériques, ce qui est en jeu et ce qui les sous-tend. La transmission d'un savoir numérique permettrait au plus grand nombre de mieux appréhender les créations numériques et ainsi acquérir des outils pour pouvoir manipuler, confronter et mieux comprendre l'environnement numérique.

Aussi, faire sens du numérique n'est pas seulement développer des capacités techniques ou des savoir-faire ; nous ne sommes pas dans un environnement strictement organisationnel. Il s'agit également d'apprendre à voir et à discerner pour prendre des décisions éclairées. Nous soulignons la transversalité des connaissances au sein des disciplines. Il faut rappeler cependant que la littératie numérique peut nous aider à déconstruire les codes, mais aussi avoir comme effet d'endoctriner ou de reproduire les codes dominants. Ainsi, la littératie numérique implique de vaincre la boîte noire, l'idéologie du contrôle, les impératifs des grandes entreprises et des corporations ; i.e. comment utiliser ces médias de façon responsable, entrer en relation avec les publics, rejoindre ces publics directement avec les moyens partagés par tous.

### **Décentraliser et ouvrir les données plutôt que de multiplier de nouvelles plateformes propriétaires**

La multiplication des plateformes sur le réseau internet nous montre l'essoufflement du système numérique d'antan. Aujourd'hui nous ne pouvons plus concevoir l'environnement informatique et numérique comme il a été pensé à ses débuts, il y a déjà plus de 20 ans. L'usage que nous en faisons n'est plus le même, l'importance que nous donnons à cet environnement a évolué. Il faut savoir comment et pourquoi sont créées des pages web consommées par des humains. La prolifération de plateformes en ligne noie le contenu dans un flot d'information. Il faudrait questionner la justification de création de plateformes nouvelles et penser à une forme de décentralisation de l'information plutôt que de laisser l'information se dupliquer sans contrainte. Il est important de prendre en considération que si le Fonds numérique sert à mettre sur pied de nouvelles infrastructures majeures, il faudra aussi prévoir le financement de leur opération à long terme.

## **Encourager, faciliter et promouvoir l'utilisation de logiciels libres**

Un accès ouvert aux codes sources des logiciels nous semblerait être le meilleur moyen pour appuyer l'innovation. Le progrès s'inscrit dans l'émulation. Le numérique nous offre des moyens sans précédent pour travailler ensemble et s'inspirer les uns les autres, pourquoi ne pas les utiliser à leur plein potentiel ? De plus en se positionnant favorablement au sujet des logiciels libres, le Canada aurait l'opportunité de statuer sur la tournure que devrait prendre le numérique dans les prochaines années. En s'inspirant d'intellectuels ayant travaillé sur les logiciels libres comme Lawrence Lessig (Creative Commons) nous pourrions être à même de penser la création à l'ère de la dématérialisation. Le savoir est une denrée bien trop précieuse pour être enclavée par une logique propriétaire. Les cultures libres sont celles qui, largement ouvertes, permettent la création à partir de l'existant. Sans dénaturer les contenus, elles mettent en commun les savoirs pour favoriser le progrès.

## **Ne pas limiter les enjeux du numérique aux enjeux communicationnels**

Des enjeux devraient être abordés concernant l'essor du numérique. Nous pensons que le Conseil ne devrait pas limiter les enjeux du numérique aux enjeux communicationnels. La communication est certes un aspect central de la révolution numérique mais c'est un aspect qui a eu la chance d'être traité sous plusieurs angles. Il est désormais important de se tourner vers une réflexion liée à la bonne pratique du numérique ainsi qu'à la réappropriation des infrastructures techniques qui l'entourent. Le Fonds numérique ne devrait pas uniquement servir à développer encore plus les canaux communicationnels mais bien à contribuer à des initiatives qui serviront à diffuser une pratique numérique réfléchie ainsi qu'à porter un changement dans la façon dont nous envisageons le numérique et sa technique.

## **Transformation organisationnelle**

Il existe des obstacles considérables à la collaboration entre organismes, surtout lorsqu'il est question de collaborer avec des structures relevant de disciplines différentes (différences de vocabulaire et de modes opérationnels) voire de secteurs économiques différents (différences de valeurs et de finalités). Il nous semble important de réinventer le lexique par-delà les frontières disciplinaires. Il serait utile de produire un lexique commun à toutes les disciplines et développer des outils pour partager le vocabulaire entre champs de pratiques et de savoirs afin d'assurer une compréhension globale dans tous les domaines de la culture, aussi bien que devant les fonctionnaires ou les élus.

Aussi, même si des collaborations avec le milieu industriel sont parfois bénéfiques, ces modèles sont souvent simplificateurs ou superficiels en termes de création. De façon générale, le Fonds devrait bénéficier au milieu artistique plutôt qu'à une armée de consultants externes. (On pourrait évoquer l'exemple des projets d'infrastructure culturelle qui bénéficient plus à l'industrie de la construction qu'à la culture). N'est-il pas un meilleur investissement de contribuer à augmenter la capacité du secteur artistique plutôt que d'accroître sa dépendance à des consultants payés au prix fort ?

Il serait plus judicieux de favoriser les collaborations constructives entre les organismes qui existent en évitant la justification du développement de « l'artiste entrepreneur » au sens où celui-ci pourrait tout faire tout seul sans le support des centres d'artistes et autres

organismes. Les artistes doivent avoir leurs propres moyens de production, de diffusion, de rayonnement, et ce, de manière plus permanente et durable.

Il faut souligner l'importance de développer une initiative qui permettra d'ancrer la pratique numérique dans une éthique de partage. La dématérialisation de l'information propre au numérique a permis un partage globalisé sans précédent. Ces possibilités de partage offertes par le numérique sont autant d'opportunités pour faire avancer nos pratiques et nos connaissances ensemble.

### **Murir une réflexion sur le contenu en ligne : sortir de la logique du Web par défaut**

Il semble important de sortir de la logique du "web par défaut". Ce n'est pas parce qu'on n'est pas présent sur le web qu'on n'existe pas. Souvent, même le fait d'y être ne garantit pas du tout son « existence » dans la mesure où on demeure quasi-invisible. L'information qui fourmille dans les canaux sature la visibilité. Une présence directe et humaine demeure essentielle à l'expérience artistique, même dans le cas des arts médiatiques. Ainsi il paraît nécessaire d'encourager une utilisation intelligente de l'outil qu'est internet, beaucoup mieux adapté à la promotion qu'à la diffusion. La littérature numérique devrait faire état de cette réalité. Aussi, au lieu de multiplier les plateformes « custom » ou propriétaires, peut-être devrions-nous plutôt réfléchir à des moyens concrets pour décentraliser et ouvrir les contenus. La propagation de plateformes creuses empêche l'accès et la diffusion de l'information. Pour les utilisateurs comme pour les émetteurs d'information, il est crucial de murir une réflexion autour de la production de contenu sur le réseau internet. Enfin, il faut reconnaître que, si le Fonds sert à mettre sur pied de nouvelles infrastructures majeures, il faudra aussi prévoir des moyens nécessaires à financer leur opération à long terme. À quoi bon mettre en place des structures qui seraient vouées à la désuétude ?

En conclusion, il est important de développer une réelle réflexion sur les enjeux du numérique au 21<sup>e</sup> siècle afin de développer des compétences liées à un traitement éclairé du contenu artistique. Il est important de mettre en place des solutions durables qui permettront aux artistes et publics canadiens de négocier intelligemment le virage numérique. Ainsi tous pourront travailler de concert pour faire progresser la transmission d'un savoir numérique qui aidera l'ensemble des artistes et des créateurs à intégrer l'environnement numérique de demain.



Isabelle L'Italien  
Directrice générale – CQAM



Lisa Theriault  
Directrice nationale (intérim) - AAMI

CC : Simon Brault – Directeur et chef de la direction